

AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL

Cet avenant modifie le contrat de travail de **Monsieur Jean Luc SEREMES** sur les termes suivants à compter du 7 janvier 2019 :

Fonction

A compter de cette date, l'intitulé de poste de Monsieur Jean Luc SEREMES est modifié et devient Agent Logistique polyvalent.

A ce titre, le coefficient de référence passe de 290 points à 329 points.

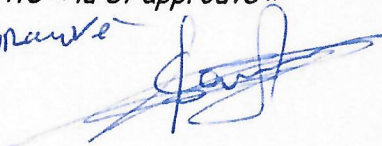
Toutes les autres dispositions du contrat de travail demeurent inchangées.

Fait à Bry-sur-Marne, le 7 janvier 2019, en deux exemplaires originaux.

Jean Luc SEREMES

*Signature précédée de la
mention manuscrite « lu et approuvé »*

lu et approuvé



Julie CHASTRES

Directeur Général Adjoint

